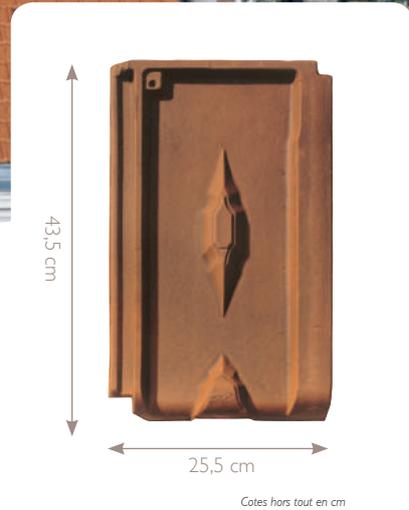


# VINTAGE

*Une tuile légendaire*

*Tuile Grand Moule Faible Relief  $\approx 12$  au  $m^2$*





Cotes hors tout en cm

## VINTAGE

- 3 Pureau variable
- 3 Netteté des contours et des motifs
- 3 Motif légendaire qui porte bien son nom

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type	Tuile de terre cuite à emboîtement à relief, grand moule, simple emboîtement, simple recouvrement	
Nombre de tuiles au m <sup>2</sup>	≈ 11,6 à 13,1	
Poids unitaire	≈ 3,4 kg	
Poids au m <sup>2</sup>	de 39,4 à 44,5 kg	
Longueur hors-tout	≈ 43,5 cm	
Largeur hors-tout	≈ 25,5 cm	
Largeur utile	≈ 22,8 cm	
Pureau variable	de 33,6 à 37,6 cm	
Jeu d'assemblage longitudinal	≈ 4 cm*	
Jeu d'assemblage transversal	± 0,2 cm*	
Mètre linéaire de liteau/m <sup>2</sup>	de 2,6 à 3 ml	
Mise en œuvre	Pose à joints croisés de droite à gauche	
Norme produit de référence	NF EN 1304	
Norme d'application	NF P 31-202 [DTU 40.21]	
Produit siliconé	Un additif est nécessaire pour les scellements	
Nombre de tuiles par palette	300	
Poids de la palette	1020 kg	

## NOTE DE PRESCRIPTION

La tuile sera en terre cuite, de la famille des Grands Moules Faible Galbe, simple emboîtement, simple recouvrement et pureau variable, 11,6 à 13,1 au m<sup>2</sup>, de type LOSANGÉE de Monier ou similaire.  
 Son jeu d'assemblage usuel sera de 4 cm en longitudinal et de 0,4 cm en transversal. Sa pose se fera à joints croisés de droite à gauche, sur liteaux conformément à la norme d'application NF P 31-202 [DTU 40.21].  
 Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des faîtages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

## GARANTIES



\* Les jeux d'assemblage usuels indiqués s'appliquent à partir des pureaux et largeurs réels moyens contrôlés à la livraison selon DTU.

### FDES / DEP TERRE CUITE

Pour tout projet développé dans le cadre de la démarche HQE®, une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire est disponible sur demande pour cette tuile.

TUILES DE TERRE CUITE  
Classe 1 d'imperméabilité  
Méthode E  
d'essais de résistance au gel subis  
selon NF EN 539-2  
www.marque-nf.com

Les caractéristiques certifiées par la marque NF Tuiles de terre cuite sont : l'aspect, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel (Essai de résistance au gel subi selon NF EN 539-2).

## NUANCIER



Rouge



Brun Rustique

# LES POINTS SINGULIERS

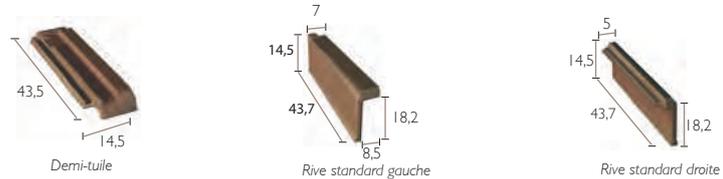
## RÉPARTITION TRANSVERSALE EN FONCTION DES MONTAGES DE RIVES

La gamme de tuiles spéciales Losangée offre deux choix de finition de rives :

- rive universelle de 33,
- rives standard droites ou gauches.

On détermine le sens des rives en se plaçant face au versant.

La fixation est réalisée au moyen de vis à rondelle néoprène.



## FAITAGES, ARÊTIERS & ABERGEMENTS

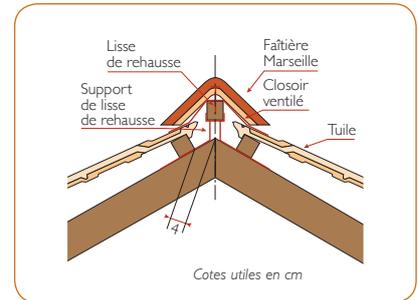
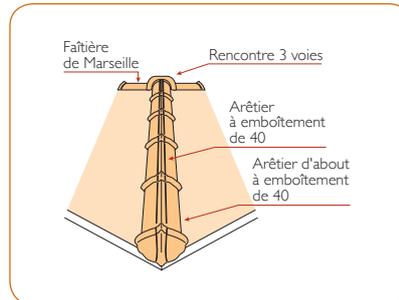
Monier recommande la pose à sec avec un closoir ventilé en rouleau.

Ce système permet au faitage et à l'arêtier de s'adapter aux mouvements naturels de la toiture.

Les approches, en arêtier uniquement, sont réalisées en tronçonnant les tuiles au plus près de la lisse de rehausse en arêtier.

Toutes les faitières et arêtiers doivent être fixés à l'aide de clip ou de vis à rondelle néoprène.

D'une mise en œuvre rapide, la pose d'un faitage/arêtier à sec permet d'assurer une ventilation et facilite les interventions a posteriori.



Vis 50



Vis 70



FIGAROLL® PLUS  
(28/32 cm)



WAKAFLEX® 28  
(28 cm)



Arêtier à emboîtement de 40



Arêtier d'about à emboîtement de 40



Fronton décoratif



Fronton de rive à rabat



Rencontre 3 voies



Rencontre 4 voies

## AÉRATION, VENTILATION & ÉCLAIREMENT

La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée.

Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture. L'utilisation des tuiles chatières est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture.

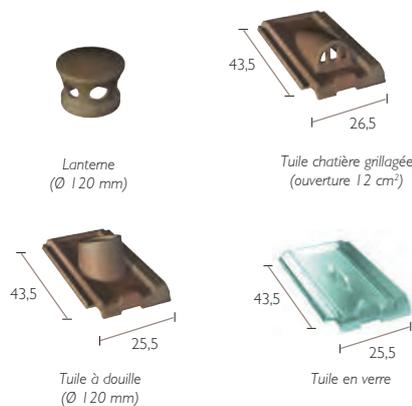
Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du faitage.

La ventilation en partie haute peut être assurée par le closoir ventilé, en partie basse par le linteau d'égout ventilé.

Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles.

Pour plus de détails sur ces 2 points, se reporter aux DTU en vigueur.

Les tuiles à douille doivent être positionnées de préférence en haut de rampant.



A noter :

pour une meilleure efficacité, les tuiles à douille doivent être placées au plus près du faitage.

Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

	Type de comble	Section totale de ventilation <sup>(a)</sup>
Comble non aménagé sans écran		$S = 1/5000$
Comble non aménagé avec écran		$S_1 = 1/5000$ $S_2 = 1/3000^{(b)}$
Rampant isolé sans écran		$S = 1/3000$
Rampant isolé avec écran		$S_1 = 1/5000$ $S_2 = 1/3000$
Rampant isolé avec écran hautement perméable à la vapeur d'eau et présence d'un pare-vapeur continu et indépendant		$S = 1/5000$

**S** caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et éléments de couverture.  
**S<sub>1</sub>** caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre écran et éléments de couverture.  
**S<sub>2</sub>** caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et écran ventilé en sous-face.  
 (a) rapportée à la surface projetée horizontalement.  
 (b) sauf écrans de sous-toiture respirants sous Avis Technique type SPIRTECH®

## LES POINTS SINGULIERS

### ÉGOUT

Toutes les tuiles posées en égout doivent être fixées.

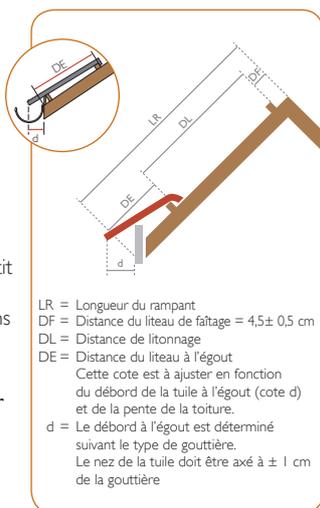
Se reporter au DTU en vigueur :

- Europanneton® LOS Inox pour égout.

La pose en liteau de basculement d'un liteau d'égout ventilé (ventilation de 200 cm<sup>2</sup>/ml) garantit quant à lui la ventilation basse linéaire conforme aux prescriptions du DTU.

La cote DE mentionnée par Monier varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord d désiré.

Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.



LR = Longueur du rampant  
DF = Distance du liteau de faîtage = 4,5 ± 0,5 cm  
DL = Distance de litonnage  
DE = Distance du liteau à l'égout  
Cette cote est à ajuster en fonction du débord de la tuile à l'égout (cote d) et de la pente de la toiture.  
d = Le débord à l'égout est déterminé suivant le type de gouttière.  
Le nez de la tuile doit être axé à ± 1 cm de la gouttière



Liteau d'égout ventilé sans peigne

## SOUS-TOITURE & ISOLATION



## FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRÉ

Les fixations doivent être conformes aux exigences décrites dans le paragraphe 5.4 du D.T.U. 40.21 d'octobre 2013.

Les régions considérées sont celles de la carte des vents (référence NF EN 1991-1-4/NA).

Les sites d'exposition aux vents considérés correspondent aux situations définies dans l'annexe B du D.T.U. 40.21 d'octobre 2013.

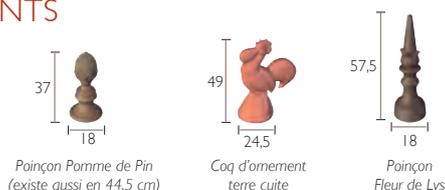
En rive et à l'égout, toutes les tuiles sont fixées.

Utilisation de l'Europanneton® LOS Inox conseillée par Monier.

Pour des vents violents, Monier préconise d'aller au-delà des recommandations DTU et par conséquent de fixer toutes les tuiles.



## ORNEMENTS



Poinçon Pomme de Pin (existe aussi en 44,5 cm)

Coq d'ornement terre cuite

Poinçon Fleur de Lys

## LA RÉGLEMENTATION

### TABLEAU DES PENTES MINIMALES EN %

#### PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (SANS ÉCRAN)

Zones	Zone I	Zone II	Zone III
Protégé	35	35	50
Normal	40	50	60
Exposé	60	70	80

#### PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (AVEC ÉCRAN)

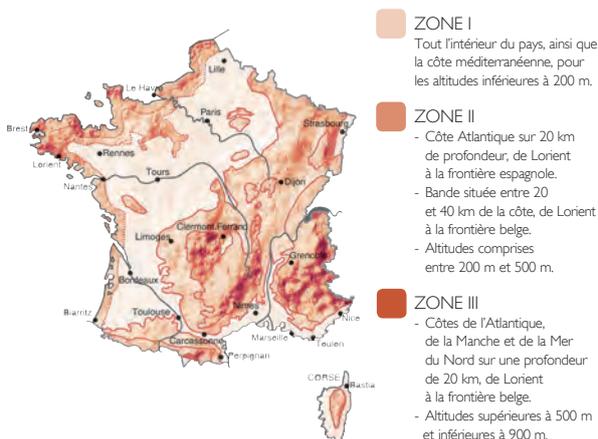
Zones	Zone I	Zone II	Zone III
Protégé	30	30	45
Normal	35	45	50
Exposé	50	60	70

Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m. Recommandations du D.T.U.

## ZONES D'APPLICATION DES PENTES MINIMALES

La France est divisée en 3 zones d'application des pentes minimales (eu égard à la concomitance vent-pluie)

Remarque : en cas d'incertitude concernant la zone d'application, il est primordial de se reporter à la définition des zones ci-dessous.



- ZONE I**  
Tout l'intérieur du pays, ainsi que la côte méditerranéenne, pour les altitudes inférieures à 200 m.
- ZONE II**  
- Côte Atlantique sur 20 km de profondeur, de Lorient à la frontière espagnole.  
- Bande située entre 20 et 40 km de la côte, de Lorient à la frontière belge.  
- Altitudes comprises entre 200 m et 500 m.
- ZONE III**  
- Côtes de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord sur une profondeur de 20 km, de Lorient à la frontière belge.  
- Altitudes supérieures à 500 m et inférieures à 900 m.

## DÉFINITION DES SITES SELON LE D.T.U

**SITUATION PROTÉGÉE :** Fond de cuvette bordé de collines sur tout son pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent.

**SITUATION NORMALE :** Plaine ou plateau de grande étendue pouvant présenter des dénivellations peu importantes de pente inférieures à 10 % (vallonnements, ondulations).

**SITUATION EXPOSÉE :**

Au voisinage de la mer : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites.

A l'intérieur du pays : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées et certains cols.

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles NV.

Afin d'éviter les infiltrations de neige poudreuse, les DTU en vigueur recommandent l'utilisation d'un écran de sous-toiture. Sa mise en œuvre est également préconisée par le SNEST afin de recueillir et conduire à l'égout les éventuelles infiltrations d'eau et de protéger contre la pénétration de poussières et suies.

MONIER se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de sa gamme

Hotline Allô MONIER

**N° Indigo 0 820 338 338**

0,15 Euro TTC/min

**MONIER**

Siège social : 67, Avenue de Fontainebleau - 94270 Le Kremlin-Bicêtre  
T : 01 58 91 20 00 - F : 01 58 91 20 01

www.monier.fr